

Compte-Rendu de la CCP

du 9 février 2012

PNT RIN

Actualités et questions diverses.....	2
Mutations.....	2
Bonifications d'ancienneté au titre de 2010.....	2
Recours sur évaluation.....	3
Vos élus à la CCP.....	3
Syndicat National.....	3

ACTUALITÉS ET QUESTIONS DIVERSES

La séance est présidée par Madame Brigitte Thorin, adjointe au sous directeur des personnels d'encadrement.

Transfert des personnels RIN en poste à la Culture.

Sur les 45 agents concernés, 23 n'ont pas répondu à la proposition faite, 9 ont déclaré opter pour un contrat culture mais l'attendent depuis août 2011, certain d'entre eux seraient partis en retraite depuis. 4 ont donné une réponse négative, 9 ont demandé des modifications ou ont posé des questions qui sont restées sans réponse.

Commentaire FORCE OUVRIERE :

*Pour **FORCE OUVRIERE**, il est inacceptable que le Ministère de la Culture tarde autant à faire des propositions de contrat aux agents et qu'il ne réponde pas à leurs questions.*

La présidente informe qu'elle demandera l'assurance que le dispositif n'est pas forclos, que des réponses soient données aux questions posées, et exige qu'un point d'étape soit fourni pour la CCP du mois de mai.

Retraites

Il s'avère que des agents partis en retraite d'office à la limite d'âge n'ont pas touché la totalité de leur dernier salaire, mais seulement la quotité travaillée. Par contre d'autres ont perçu la totalité de leur dernier salaire. Il y a donc inégalité de traitement : ceci dépend du contrôle financier local.

La présidente rappelle que la réforme de 2011 ne prévoit pas le versement du salaire total pour un mois commencé. Mais elle s'engage à interpeller la DGAFP afin d'éclaircir ce point.

Commentaire FORCE OUVRIERE :

Encore un effet négatif de la contre réforme des retraites !

MUTATIONS

Date d'effet 1er mai 2012 sauf mention particulière

NOM	Prénom	Statut	Origine	Accueil	Observation
PORTIER	Benoit	CETE	DREAL PACA	DIRMED	
JARRY	Yves	RIN HC	DRIHL IF	SG- CPII	
LAHOZ	Pascal	CETE	CETE Lyon	DIRMED	

BONIFICATIONS D'ANCIENNETÉ AU TITRE DE 2010

255 agents sont éligibles à la bonification d'ancienneté pour 2010 ,(excluant les agents au dernier échelon).

Sur cet effectif, l'administration estime que 254 agents ont donné satisfaction et bénéficient d'un mois de bonification.

Il reste un reliquat de 41,6 mois qui sera reporté sur l'enveloppe 2011.

Commentaire FORCE OUVRIERE :

FORCE OUVRIERE se félicite du dispositif visant à distribuer un mois de bonification pour tous dans la limite des mois disponibles. Cette disposition revendiquée depuis toujours par **FORCE OUVRIERE** est enfin mise en œuvre et vient remplacer les illusions managériales d'une DRH qui n'avait de cesse de vouloir remettre en cause ce qui existait précédemment.

Toutefois, la possibilité laissée aux services de ne pas bonifier un agent n'est pas acceptable et **FORCE OUVRIERE** exige que les représentants des personnels dans les CCP aient connaissance des rapports motivés des chefs de service refusant d'attribuer la bonification à l'agent. Dans les CCP, **FORCE OUVRIERE** ne donne pas de chèque en blanc.

RECOURS SUR ÉVALUATION

Un dossier est examiné en CCP. La présidente propose de revoir positivement les points contestés afin de dégager des pistes d'amélioration. Les propositions de la présidente sont approuvées par les membres de la CCP.

Date de la prochaine CCP : 29 mai 2012

VOS ÉLUS À LA CCP

Noël CUBBEDU Tel 03 80 63 13 38 noel.cubbedu@cote-dor.gouv.fr

Jean-Pierre LANCELOT Tél 02 32 29 62 10 jean-pierre.lancelot@eure.gouv.fr

SYNDICAT NATIONAL

Permanence FO-PETULTEM

Tel 01.40.81.24.20

Fax 01.40.81.24.13

Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.
Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

SN FO-PETULTEM

**MEDDTL - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche
92055 - Paris La Défense Cedex 04**

